

DANS LE CADRE DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018 POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL, NOUS VOUS COMMUNIQUONS LES RÉSULTATS DE NOTRE INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DE L'ANNÉE 2024.



**En 2024, nous avons obtenu la note de 88,2%**

En accord avec notre vocation d'entreprise socialement responsable, nous nous sommes fixé des objectifs forts et travaillons à des plans d'actions ciblés pour améliorer encore ces indicateurs.

